AVIS DE CONVOCATION À UNE ASSEMBLE PUBLIQUE DE CONSULTATION qui se tiendra le **mardi 12 mai 2026** au 1700, rue Principale, à 19 h 20.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
2. PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME
    2.1. Projet du règlement règlement numéro 2026-307-2 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 2022-307, tel qu'amendé, le tout de façon à assurer que tous les bâtiments accessoires soient assujettis dans le secteur du golf (zones H-3, H-4 et H-5) et à assurer l'assujettissement de la reconstruction, la construction ou l'agrandissement de tout bâtiment principal sur tout le territoire de la Municipalité
3. PÉRIODE DE QUESTION
4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Donné à Saint-Michel, ce 8 mai 2026

La Directrice générale et greffière-trésorière,

Chantal BERGERON